



Syndicat des Ecoles du Bocage
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTE

Elus en service : 6
Présents : 4
Votes : 5

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU 17 MARS 2022

Le 17 mars 2022 à 18 heures, en la Mairie de Dormelles, se sont réunis les membres du Conseil syndical, sur la convocation qui leur a été adressée par Madame Sylvie LOISON LARGILLIERE, Présidente, remise et affichée le 10 mars 2022.

Etaient présents : Mesdames Sylvie LOISON LARGILLIERE, Nadine DESBORDES et Alice BARTHELEMY
Monsieur Francis LARGILLIERE

Avait donné pouvoir : Monsieur Yves ROY à Madame Alice BARTHELEMY

Secrétaire de séance : Madame Nadine DESBORDES

1. Approbation du compte rendu du précédent Conseil syndical

Madame la Présidente propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil syndical qui s'est tenu le 13 janvier 2022.

Madame la Présidente passe la parole aux élus.

Le Conseil syndical, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés, approuve le procès-verbal de la réunion du 13 janvier 2022.

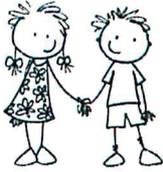
Approbation : Pour : 5 Abstention : 0 Contre : 0

2. Marché de fourniture de repas pour la cantine scolaire :

Madame la Présidente informe le Conseil syndical que suite au marché public concernant la fourniture de repas pour la cantine scolaire, deux sociétés ont répondu :

- GROUPE DEPREYTERE
- CONVIVIO

La Société GROUPE DEPREYTERE a été retenue par le pouvoir adjudicateur.



Syndicat des Ecoles du Bocage
Place de la Mairie
77940 THOURY-FERROTTE

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente et en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil syndical :

AUTORISE Madame la Présidente à signer le marché de fourniture de repas avec :

La société GROUPE DEPREYTERE
ZA Les renardières
77250 ECUELLES

Approbation : Pour : 5 Abstention : 0 Contre : 0

Informations et questions diverses :

Le Conseil syndical remercie Monsieur Sylvère ODE pour son investissement dans l'étude des candidatures reçues dans le cadre de l'appel d'offres.

Madame la Présidente souhaite équiper l'école de Flagy d'un lave-linge, afin de pouvoir nettoyer les couettes des élèves de petite section et le linge de ménage. Il est demandé aux délégués de la commune de Flagy si l'école dispose d'un emplacement d'une taille suffisante avec arrivée d'eau. Les élus proposent d'aller étudier la faisabilité de cette installation sur place.

Madame la Présidente propose d'acquérir neuf détecteurs de CO² pour équiper les salles de classe, la garderie et la cantine, conformément aux recommandations sanitaires. Les collectivités pouvant bénéficier d'une subvention de l'Etat à hauteur de 8 euros par élève scolarisé, cette participation couvrira la totalité des frais d'acquisition.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h31.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the end.

A handwritten signature in blue ink, featuring a vertical line on the left, a horizontal line across the middle, and a long diagonal stroke extending to the right.